# FORMATION CONTINUE

Se former tout au long de la vie

Faculté Des Métiers Essonne

# HABILITATION ÉLECTRIQUE ÉLECTRICIEN HT

## OBJECTIFS :

Connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, intégrer la prévention dans l'organisation du travail, mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

## PROGRAMME :

### Module « Tronc Commun »

- Distinction des grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance…
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures…)
- Nom et limites des différents domaines de tension, reconnaissance de l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identification des zones d'environnement et de leurs limites
- Principe de l'habilitation et définition des symboles d'habilitation (lecture et exploitation du contenu d'un titre d'habilitation)
- Prescriptions associées aux zones de travail et rôle de chacun des acteurs
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
- Equipements de protection collective et leurs fonctions
- Equipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Reconnaissance des zones de travail ainsi que les signalisations associées (équipements de protection collective et leur fonction)
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Procédures, consignes et conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

### Module « Technique HTB »

- Identification de la structure et du principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste)
- Fonctions des matériels électriques des postes (commandes, séparations, protections)
- Principes et risques liés à l'induction et au couplage capacitif. Mise en œuvre des principes d'équipotentialité
- Différenciation des types de postes
- Principes et manœuvre de verrouillage et inter-verrouillage pour les matériels concernés
- Identification, vérification et utilisation des équipements de protection collective et

individuelle appropriés

**Module « H1 H1V H2 H2V H2V Essai – Exécutant et Chargé de travaux hors tension en haute tension » :**

- Travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension
- Rôles du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique :
  - Respect des instruction données par le chargé de travaux (exécutant)
  - Identification du chargé d'exploitation et échange des informations nécessaires (chargé de travaux)
  - Respect des instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation (chargé de travaux)
  - Compte-rendu de son activité
- Identification des différents niveaux d'habilitation (et leurs limites) susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension
- Prescriptions d'exécution des travaux :
  - Organisation, délimitation et signalement des zones de travail
  - Elimination du risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT
  - Respect des zones de travail
- Rédaction et vérification des documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et des autres documents associés
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés pour les travaux :
  - Identification, vérification et utilisation
  - Identification des ouvrages (ou installations) et des zones d'environnement objets des travaux
- Mesures de prévention à observer lors d'un travail :
  - Respect des règles et instructions de sécurité
  - Travail hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
  - Deuxième étape de consignation
  - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Instruction de sécurité spécifique aux essais (pour formation B2V Essai) :
  - Respect des règles et instructions de sécurité
  - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

**Module « HC – Consignation en haute tension » :**

- Documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique :
  - Rédaction des documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes)
  - Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires
  - Identification du chargé de travaux et échange des informations nécessaires
- Les opérations de consignation :
  - Réalisation de la consignation en une étape et de la consignation en deux étapes sur différents types de matériels
  - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Analyser les risques et renseigner un avis de réquisition

**Module « HE Manœuvres HTA – Manœuvres en haute tension A » / Module « HE Manœuvres HTB – Manœuvres en haute tension B » :**

- Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle appropriés

- Limites de l'habilitation « BE Manœuvre » :
  - Autorisations et interdictions
  - Réalisation des manœuvres dans le domaine de tension concerné
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres :
  - Respect des instructions de sécurité par tout le personnel
  - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique :
  - Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires
  - Respect des instructions données
  - Compte-rendu de l'activité
  - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

**Module « BE Mesurage BE Vérification – Mesurages et vérifications en haute tension » :**

- Rôle du chargé d'exploitation électrique :
  - Identification et échange des informations nécessaires
  - Respect des instructions données par le chargé d'exploitation électrique
  - Compte-rendu de son activité
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux mesurages et/ou aux vérifications (identification, vérification et utilisation du matériel et de l'outillage)
- Rédaction des documents applicables dans le cadre des mesurages et/ou des vérifications, et autres documents associés (autorisations de travail, instructions de sécurité…)
- Mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification :
  - Organisation, délimitation et signalement de la zone de travail
  - Respect des procédures de mesurage et/ou de vérification
  - Identification des ouvrages ou des installations et des zones d'environnement objets des mesurages et/ou des vérifications

**Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée**

**Textes officiels**

Prévention : Articles L4111-1 à L4154-4 du code du travail

Risques électriques : Articles R4544-1 à R4544-11 du code du travail

Opérations électriques : Norme NF C 18-510

## A SAVOIR

**Dispositif :**
Intra

**Public :** Exécutant / Chargé de travaux / Chargé de consignation / Chargé d'opérations spécifiques

**Pré requis** : Etre qualifié en électricité

**Méthodes et modalités pédagogiques :**

Supports d’animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Présentiel

**Moyen d’encadrement** :

L’animation est assurée par des consultants praticiens de l’entreprise

**Modalités d’évaluation** :

Mise en situation

**Validation :**

Certificat de réalisation et attestation des acquis

**Périodicité** : 3 ans (recommandé)

**EPI non fournis**

## Organisation

**Durée :** nous contacter

**Tarifs**
En Intra : nous consulter

**Lieu** : FDME / en entreprise

**Délais d’accès** : 2 à 4 semaines

**Modalités d’accès** : pré-inscription

## CONTACT

01 60 79 74 21
formation.continue@fdme91.fr

## ACCESSIBILITÉ
**aux personnes en situation de handicap**

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr
** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l’intéressé*